



CHARTRE QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN DEUX-SEVRES

Adhésion des Bureaux d'études

La charte qualité de l'assainissement non collectif en Deux-Sèvres : un outil de **VALORISATION DE VOS PRATIQUES EN ANC** et d'**ÉCHANGES AUTOUR DE VOS SAVOIRS-FAIRE**.

La charte a pour principaux objectifs de contribuer à :

- préserver la santé publique et les milieux naturels,
- clarifier le rôle, les responsabilités et les étapes d'intervention de chaque acteur,
- améliorer et harmoniser les pratiques des différents acteurs,
- développer la formation et l'information sur l'assainissement non collectif,
- échanger, dialoguer et communiquer en matière d'assainissement.

Dans le cadre d'une démarche volontaire, **vous pouvez adhérer** à celle-ci, afin d'être le **GARANT DE BONNES PRATIQUES**, d'apporter **VOTRE EXPÉRIENCE ET VOTRE SAVOIR-FAIRE**.

Cela vous permettra une **RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE VOS PRATIQUES** ainsi qu'une **VISIBILITÉ AUPRÈS DES USAGERS**.

Il vous suffit de compléter **le formulaire joint** et **remplir les conditions suivantes** :

1. Respecter les engagements figurant dans la charte, à savoir :

(pages 11 - document téléchargeable <https://www.deux-sevres.fr/charte-anc-pro>)

Les bureaux d'études s'engagent à :

- respecter les recommandations du cahier des charges "Études de définition de filière" ;
- avoir une police d'assurance destinée à couvrir leurs risques professionnels ;
- conseiller et informer l'usager sur les grands principes de l'étude de définition de filière et lui garantir une solution optimale (économique, durable et en cohérence avec les contraintes de terrain) ;
- avertir les SPANCS des difficultés et des demandes d'autorisation de rejet ;

2. Fournir les attestations d'assurances et de garanties obligatoires

3. Fournir un exemplaire d'étude récente que vous avez réalisée

4. Lire et parapher l'annexe de la Charte sur le " contenu minimum de l'étude de définition de filière "

5. S'engager à assister, dans l'année suivant la demande d'adhésion, à l'une des réunions d'information réalisées par le secrétariat de la charte (*date et lieu vous seront communiqués dans la réponse à votre demande d'adhésion*), **ainsi qu'aux sessions départementales annuelles destinées aux adhérents et partenaires**

À réception du formulaire rempli et des pièces demandées, un comité technique examinera votre demande d'adhésion.

Le comité de suivi de la Charte qualité de l'ANC 79 se réunira ensuite pour émettre un avis sur votre demande.

En cas d'avis favorable, vous serez référencé dans la liste des " bureaux d'étude garants de la qualité d'exécution des études de définition de filières " de la charte qualité de l'ANC 79.

BUREAUX D'ÉTUDES - CONCEPTEURS DEMANDE D'ADHÉSION

COORDONNÉES

N.B. : les éléments en gras figureront sur la brochure « Listes des adhérents » qui sera diffusée.

NOM du bureau d'études	
Date de création	
Raison sociale	
N° SIRET	
Code APE ou code NAF	
NOM/Prénom du chef d'entreprise	
NOM/Prénom du référent « charte ANC »	
Adresse complète	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Adresse e-mail	

VOTRE ACTIVITÉ : POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Activité principale	
Effectif total INCLUS chef d'entreprise ou gérant, salariés HORS apprentis ou intérimaires	
Effectif affecté à l'ANC	
Nombre d'année d'expérience dans l'ANC	
Votre spécialisation en ANC : part de votre chiffre d'affaire en ANC, par rapport au chiffre d'affaire global (en %)	
Êtes-vous adhérent à une charte ANC (si oui, citer le ou les départements)	

VOTRE ACTIVITÉ ANC : ÉTUDES RÉALISÉES RÉCEMMENT

ANNÉE	NOM USAGER	ADRESSE	SPANC AYANT RÉALISÉ LE CONTRÔLE
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			

EXPRESSION LIBRE

Avez-vous d'autres informations à nous communiquer ? Avez-vous des questions ou des remarques ? Des sujets sur lesquels vous souhaiteriez des informations complémentaires ?

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :

agissant pour :

au titre de :

DÉCLARE :

- avoir pris connaissance de la charte et de l'ensemble des engagements de la Charte et solliciter l'adhésion de ma société
- être assuré(e) pour mon activité de concepteur d'ANC

M'ENGAGE À :

- respecter l'ensemble des engagements spécifiques me concernant
- assister à une réunion d'information destinée aux candidats à l'adhésion, organisée par le secrétariat de la Charte
- assister aux sessions départementales annuelles destinées aux adhérents et partenaires, organisées par le secrétariat de la Charte
- transmettre au comité de suivi de la charte toute information ou difficulté dans la mise en œuvre ou l'application de la charte

SOUHAITE que le Comité de suivi publie le nom et les coordonnées de ma société sur la liste des bureaux d'études qui adhèrent aux principes de la Charte

ACCEPTÉ que le nom de ma société soit retiré de cette liste, dès lors que des manquements aux engagements à cette Charte auront été identifiés

Fait le :

A :

Signature et Cachet de la société

Document à retourner	Pièces à joindre à l'envoi
<p>au Secrétariat de la Charte ANC 79</p> <p>Département des Deux-Sèvres Service Eau/Assainissement Maison du département Mail Lucie Aubrac CS 58880 79 023 Niort CEDEX</p> <p>ou par mail : charteanc79@deux-sevres.fr</p>	<p>o Extrait du Kbis (inscription au registre du commerce et des Sociétés)</p> <p>o Annexe de la Charte ANC " Contenu minimum de l'étude de définition de filière " paraphée en bas de page</p> <p>o Plusieurs exemplaires d'études récentes réalisées par le bureau d'étude</p> <p>o Attestation d'assurance de l'année en cours, <u>faisant mention de l'activité de conception de dispositifs ANC</u> dans les activités couvertes (Responsabilité civile et Garantie décennale)</p>